19ème Session du Groupe de Travail sur l'Examen périodique universel

Examen de l'Éthiopie
(06 mai 2014)

17

Intervention du Cabo Verde M. BARROS ALCIDES

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la distinguée délégation de l'Éthiopie pour la présentation de son rapport national.

Dans le contexte d'une croissance économique significative et soutenue, l'Éthiopie s'emploie à progresser dans la réduction de la pauvreté et la fourniture de services sociaux à sa population, ce qui représente une appréciable avancée dans la satisfaction de ses droits humains d'ordre socioéconomique.

Le plan national pour les droits humains pourra être instrumental à l'égard d'un éventail encore plus large de droits, et dans ce sens il gagnera à être développé moyennant des délais et critères de mesure de la mise en œuvre de ses actions.

Cabo Verde souhaite adresser aux autorités éthiopiennes les 2 recommandations suivantes :

1. Envisager de signer et ratifier la convention contre les disparitions forcées et la convention sur les droits de travailleurs migrants ;

2. Envisager de mettre en œuvre les recommandations pertinentes de l'expert indépendant sur les minorités, en vue de garantir l'égalité de traitement de tous les groupes ethniques du pays.

Merci, Monsieur le Président.